



Préavis au Conseil communal

Construction de collecteurs EC et EU en système séparatif – Demande d'un crédit de construction

Travaux et environnement - Assainissement

M. le Municipal Roland Perrin

Préavis n° 13/2026 adopté par la Municipalité le 13.04.2026

Table des matières

1	Objet du préavis	2
2	Situation	2
3	Travaux projetés	3
3.1	Contexte	3
3.2	Collecteurs et grilles de la route de Montblesson	3
4	Calendrier	4
5	Aspects du développement durable	5
6	Coûts et aspects financiers	5
6.1	Devis estimatif	5
6.2	Aspect financier	6
7	Conclusion	6

1 Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit de construction d'un montant de CHF 465'000.- (quatre cent soixante-cinq mille francs), destiné aux travaux de construction de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires à la route de Montblesson.

2 Situation

Les travaux faisant l'objet du présent préavis sont répertoriés sur le plan ci-dessous :

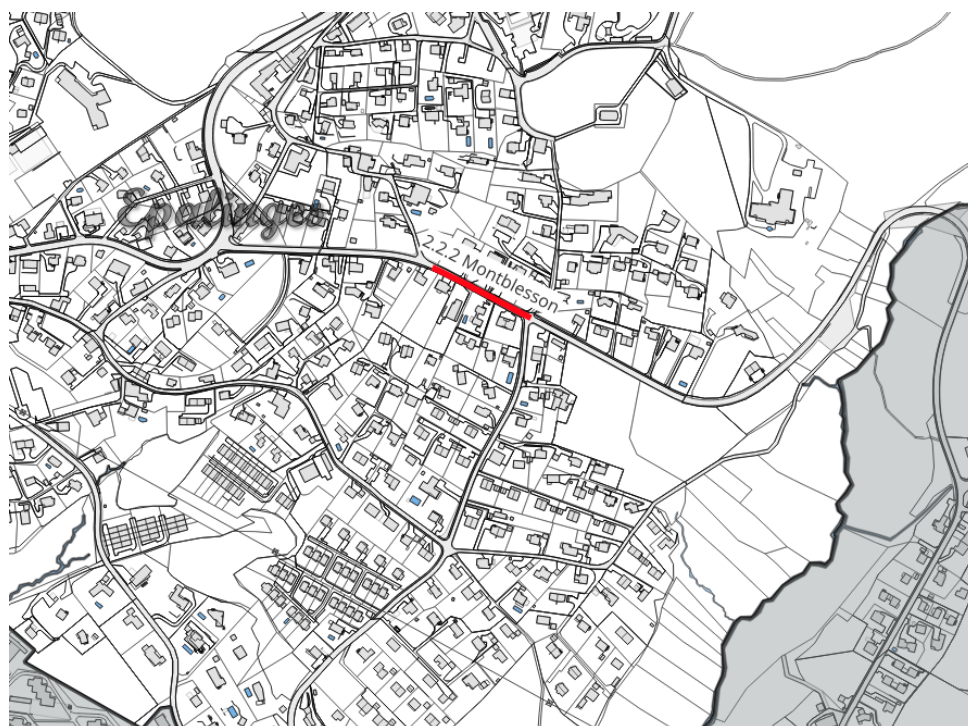


Figure 1 : plan de situation avec les collecteurs faisant l'objet du présent préavis.

3 Travaux projetés

3.1 Contexte

Dans le cadre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et conformément à l'ordonnance sur la protection des eaux (OEauX), deux nouveaux collecteurs d'eaux usées (ci-après : EU) et d'eaux claires (ci-après : EC) doivent être construits pour mettre en séparatif le collecteur unitaire existant situé sous la route de Montblesson (cf. figure 2).

Les Services industriels de Lausanne (SIL) réalisent actuellement des travaux de remplacement de la conduite de gaz à la route de Montblesson ce qui permet une synergie au niveau des fouilles.

Ces travaux s'inscrivent également dans la continuité de la mise en séparatif des collecteurs de Planches/Montblesson, prévue dans le préavis n° 14/2024. Ils constituent un objectif majeur pour la Commune d'Épalinges afin d'éviter les déversements dans les eaux superficielles et les déversements à la STEP de Vidy.

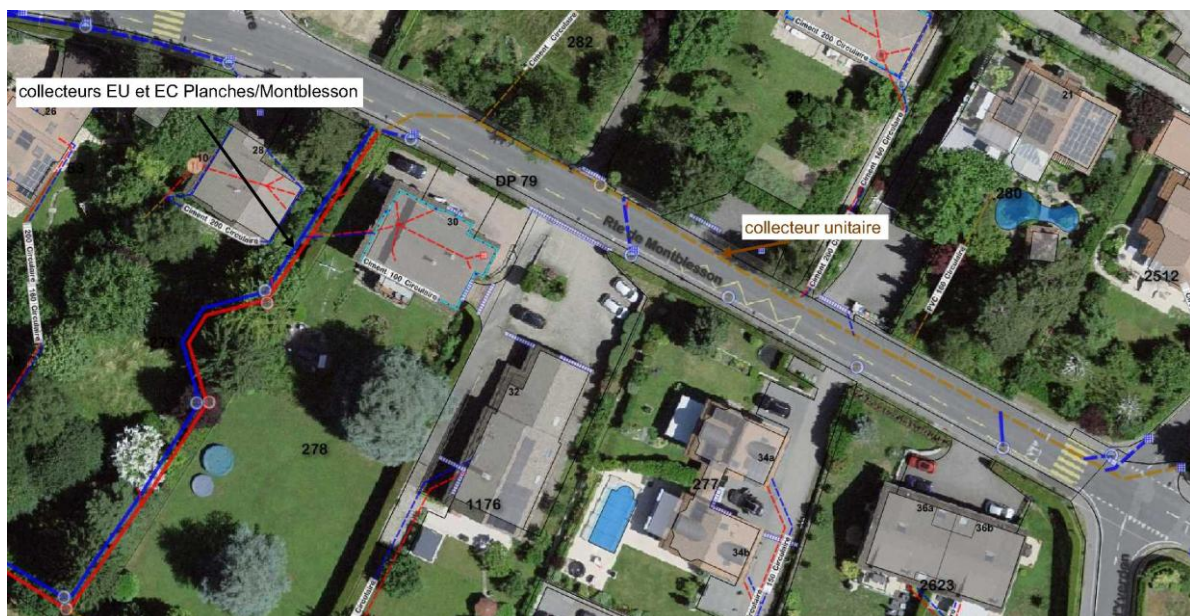


Figure 2 : situation du collecteur unitaire existant à la route de Montblesson et des collecteurs EU et EC Planches/Montblesson.

3.2 Collecteurs et grilles de la route de Montblesson

Environ 120 m de collecteurs d'eaux usées (PP diam. 315 mm) et eaux claires (PP diam. 315 mm) avec enrobage béton seront donc posés pour reprendre les eaux usées et pluviales des habitations ainsi que les eaux de chaussée de la route de Montblesson (cf. figure 3).

Les nouveaux tronçons seront raccordés aux collecteurs existants en attente Planches/Montblesson situés au nord de la parcelle n°279. Ces derniers possèdent une capacité suffisante pour évacuer les eaux.

Les dépotoirs et les grilles de route vétustes et non conformes à la réglementation en vigueur (norme SN592000:2024 et directive VSA 2019 « Gestion des eaux urbaines par temps de pluie ») seront également remplacés par des modèles avec coudes plongeurs en sortie.

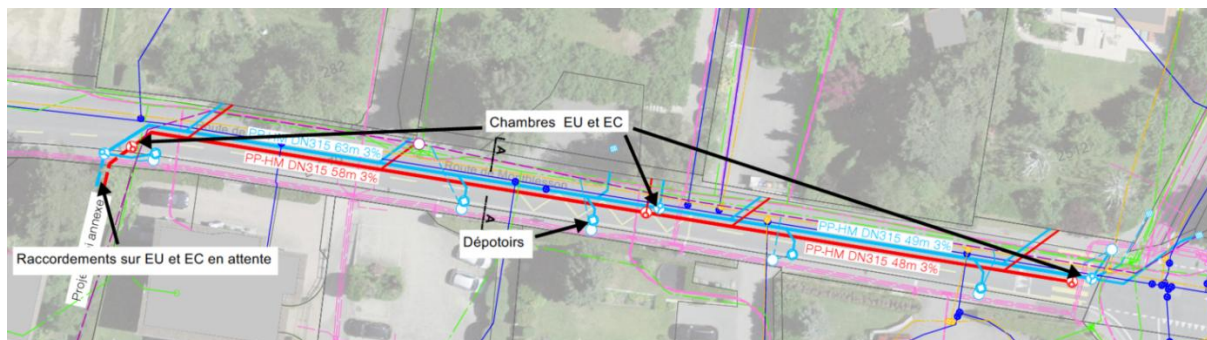


Figure 3 : plan des travaux des collecteurs et des dépotoirs prévus sur la route de Montblesson.

La direction des travaux sera assurée par le Service travaux et environnement en collaboration avec les SIL gaz qui effectueront le remplacement de la conduite de gaz sur la même période, soit de septembre à novembre 2026 (cf. figure 4). Les travaux sont planifiés dès septembre 2026.

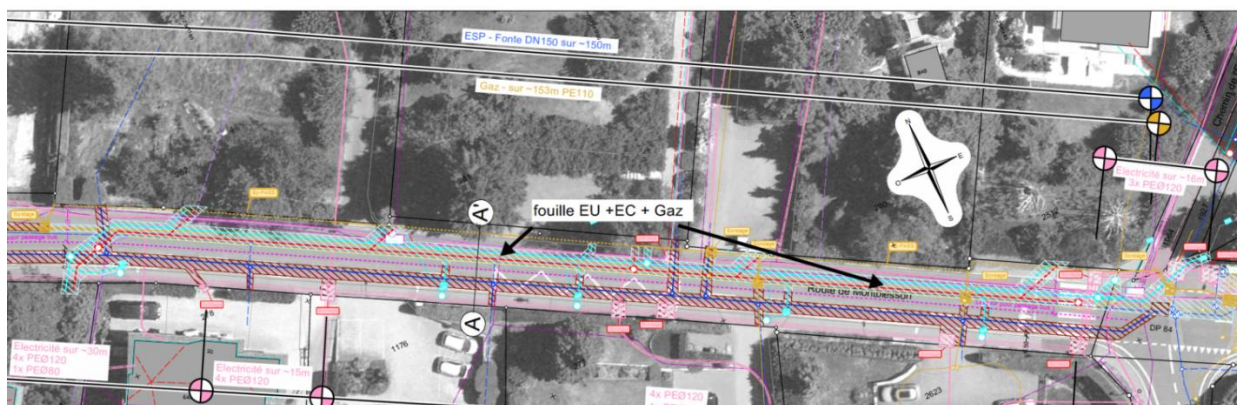


Figure 4 : plan des travaux des collecteurs prévus sur la route de Montblesson en synergie avec la fouille des SIL pour le gaz.

Pendant le chantier, le trafic sur la route de Montblesson sera garanti en tout temps sur une demi-chaussée dans les deux sens à l'aide de feux de signalisation.

L'enrobé et les marquages provisoires de la route et de l'arrêt de bus seront posés à la fin du chantier. L'enrobé et le marquage définitif seront effectués en même temps que la réfection de la route de Montblesson, une fois le chantier du plan de quartier (PQ) « Les Planches - Montblesson » terminé.

4 Calendrier

La planification du chantier est prévue comme suit :

Travaux	Période prévisionnelle
Collecteurs à la route de Montblesson	Septembre – novembre 2026 selon planning SIL

5 Aspects du développement durable

Ces projets ont fait l'objet d'une évaluation à l'aide de l'outil Boussole 21 développé par l'Unité de développement durable du Canton de Vaud.

Dimension économique (critères n° 8 et n°19 – création de richesse et gestion publique)

Les travaux sont en adéquation avec le plan général d'évacuation des eaux. Le rapport coût/efficacité est optimisé car les travaux des collecteurs de Montblesson seront exécutés en profitant de la synergie avec le chantier des SIL. Une participation de 10% est prévue par ces derniers pour les travaux de génie civil, en raison de la fouille commune.

La mise en séparatif des parcelles privées situées au nord de la route de Montblesson permettra de diminuer les surfaces imputables à la CISTEP.

Dimension sociale

Non concernée.

Dimension environnementale (critère n° 8 - qualité du sol et de l'eau)

La mise en séparatif des collecteurs limite le déversement d'eaux mélangées dans les cours d'eau en cas d'orage. Elle améliore ainsi la qualité des cours d'eau récepteurs, à savoir celui de la rivière de la Vuachère dans le cas présent.

Les nouveaux dépotoirs prévus pour les grilles de la route permettront de retenir les matériaux lourds et flottants (mégots, déchets) afin qu'ils ne parviennent pas dans les eaux superficielles.

6 Coûts et aspects financiers

6.1 Devis estimatif

Les coûts estimatifs du projet sont détaillés ci-après :

Collecteurs au ch. du Bois de Ban		
Travaux de génie civil		
Collecteurs EC-EU, chambres de visite et grilles/dépotoirs sur la route de Montblesson 120 m (~ 3'400.- / mètre linéaire)	CHF	407'000.-
Marquage routier et arrêt de bus provisoires	CHF	2'000.-
Signalisation routière provisoire de chantier (selon offre)	CHF	6'000.-
Honoraires		
Frais de géomètre pour implantation et relevé des collecteurs	CHF	10'000.-
Divers et imprévus (environ 10%)		
	CHF	40'000.-
TOTAL TTC (arrondi)	CHF	465'000.-

Une procédure sur invitation sera lancée prochainement et les travaux seront adjugés en mai 2026 sous réserve de l'adoption du présent préavis.

6.2 Aspect financier

Les travaux de construction des collecteurs à la route de Montblesson pour CHF 465'000.-, ne figurent pas au plan des investissements pour 2026.

C'est donc un crédit de CHF 465'000.- (quatre cent soixante-cinq mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ces travaux.

En l'état actuel, les finances communales, en particulier le niveau des liquidités, devraient permettre de financer tout ou partie de ces travaux sans recourir à l'emprunt. En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle totale qui en découlerait est estimée à CHF 9'300.- (calculée à 2% au 31.12.2025).

7 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :


LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis n° 13/2026 de la Municipalité du 13.04.2026 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de construction d'un montant de CHF 465'000.- (quatre cent soixante-cinq mille francs) destiné aux travaux pour les collecteurs.
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre du plafond d'endettement.
3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Alain Monod



Le Secrétaire municipal

Damien Bally

Annexe(s) : néant